

# Nouveau plan de circulation jusqu'au 27 février 2015

## Circulation automobile

Une voie provisoire à double sens a été aménagée. Lorsqu'on vient de la Grande Borne, cette voie est accessible dès la sortie du franchissement. On peut rejoindre le chemin du Plessis devant la promenade du canal qui sera mise à double sens le temps des travaux.

## Déplacements des piétons

Pour leur sécurité, les collégiens venant de la Grande Borne pour se rendre au collège Sonia Delaunay doivent prendre le temps des travaux la promenade de l'aqueduc et rejoindront la promenade du canal au niveau du rond-point.

Pour les piétons qui veulent se rendre à la gare RER, des trottoirs ont été aménagés le long de la voie provisoire.

## Transport en commun

L'arrêt du 402 circulant du centre-ville en direction de la Grande Borne est déplacé sur la voie provisoire côté Ferme neuve.



## Légendes

- - - Voie piétonne
- Voie automobile